

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Sigle du programme: **MOTR2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                   | 2  |
| Profil enseignement .....                            | 3  |
| Compétences et acquis au terme de la formation ..... | 3  |
| Structure du programme .....                         | 4  |
| Programme .....                                      | 4  |
| Programme détaillé par matière .....                 | 4  |
| Enseignements supplémentaires .....                  | 10 |
| Prérequis entre cours .....                          | 12 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme .....   | 12 |
| Informations diverses .....                          | 13 |
| Conditions d'accès .....                             | 13 |
| Pédagogie .....                                      | 15 |
| Evaluation au cours de la formation .....            | 15 |
| Mobilité et internationalisation .....               | 15 |
| Formations ultérieures accessibles .....             | 15 |
| Gestion et contacts .....                            | 15 |

## MOTR2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master offre une formation dans le domaine des sciences de la motricité ainsi que la possibilité d'orienter votre cursus vers la recherche, vers la thérapie manuelle ou encore vers la kinésithérapie en neurologie adulte. Il ne donne accès qu'à la recherche doctorale et/ou une spécialisation en ne débouchant en aucun cas sur l'obtention d'un titre légal.

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire en sciences de la motricité et voulez orienter votre cursus vers la recherche ou la thérapie manuelle;
- êtes bachelier des hautes écoles en sciences de la motricité et souhaitez approfondir votre formation initiale et intégrer vos pratiques dans un cadre universitaire ;
- êtes master universitaire en kinésithérapie et vous vous êtes découvert un intérêt pour la recherche en sciences de la motricité.

#### Votre futur job

Vous pourrez exercer votre profession en tant qu'indépendant ou salarié, en Belgique ou à l'étranger.

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, dans les maisons de repos, les centres de rééducation, les centres de psychomotricité, les clubs sportifs.

Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG ou vous orienter vers la délégation médicale.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une formation scientifique qui articule théorie et pratique en sciences biomédicales et kinésithérapie ;
- un apprentissage de la recherche en sciences de la motricité ;
- une formation approfondie des techniques spécifiques des divers domaines d'application de la kinésithérapie ;
- quatre mois de stages (en hôpital, en centre ou en laboratoire) ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre programme à l'étranger.

## MOTR2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master en sciences de la motricité, orientation générale, offre aux titulaires du master en kinésithérapie et réadaptation la possibilité d'une spécialisation (ou développement d'une compétence particulière) au travers de trois finalités

- en kinésithérapie musculo-squelettique,
- en kinésithérapie neurologique adulte,
- en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il donne ensuite accès aux études de troisième cycle.

Au terme de son Master en sciences de la motricité, orientation générale à l'UCLouvain, l'étudiant aura fait preuve de sa capacité à mobiliser des savoirs et des démarches scientifiques de la kinésithérapie et réadaptation afin d'appliquer ses connaissances dans des situations et des contextes variés, propres respectivement aux domaines de la kinésithérapie musculo-squelettique, de la kinésithérapie neurologique adulte ou de la recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

Il sera capable d'/de:

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en Œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié respectivement en thérapie manuelle, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, afin d'améliorer la santé individuelle ou collective, de mettre en Œuvre ce plan et d'en évaluer l'efficacité;

C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans les problématiques de santé, sur des plans interpersonnel et professionnel, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

E. Agir en tant que Master en sciences de la motricité, orientation générale, de manière rigoureuse.

#### Vision du diplômé

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation;

1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les besoins des patients en kinésithérapie et réadaptation (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en l'adaptant aux besoins des patients par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyser ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, aux caractéristiques des interlocuteurs (patients et professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation .

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs (patients et les professionnels de la kinésithérapie et réadaptation), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

4. collaborer avec les autres professionnels de la santé pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.

4.1. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes de professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...), respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.

5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.

6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de la législation en vigueur, de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines de la kinésithérapie et réadaptation, respectivement en kinésithérapie musculo-squelettique, en kinésithérapie neurologique adulte ou en recherche dans le domaine de la kinésithérapie et réadaptation.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation aux patients, aux professionnels de la kinésithérapie et réadaptation et de la santé.

Le référentiel de compétences de la kinésithérapie proposé par l'European Network of Physiotherapy in Higher Education définit les compétences et acquis d'apprentissage au terme de la formation de bachelier et de master. Ce référentiel spécifique à la kinésithérapie prend en compte le cadre européen de qualification (CEQ / EQF), et favorise par conséquent la mobilité étudiante, la reconnaissance des compétences acquises et l'apprentissage tout au long de la vie (LLL), tout en prônant les meilleurs standards de qualification.

[L'explication détaillée de ces compétences](#) met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant MASTER.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master (120) en sciences de la motricité, orientation générale, est composé d'un tronc commun de 90 crédits et d'une finalité au choix de 30 crédits parmi les finalités suivantes :

- la kinésithérapie musculo-squelettique
- la kinésithérapie en neurologie adulte
- la recherche

Le titre professionnel de kinésithérapie n'est pas obtenu au terme de ce master.

Ce master donne accès à la recherche doctorale.

## MOTR2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

## Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

## o Mémoire

|             |                             |                           |                            |   |   |
|-------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------|---|---|
| ○ LEDPH2299 | Mémoire                     | Louise Deldicque (coord.) | FR [q2] [ ] [22 Crédits] 🌐 | X |   |
| ○ LEDPH2297 | Préparation au mémoire MOTR |                           | FR [q2] [ ] [2 Crédits] 🌐  |   | X |

## o Sciences humaines

|             |                                                                  |                                                   |                               |   |  |
|-------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------|---|--|
| ○ LKINE2108 | Droit, institutions publiques et gestion dans les soins de santé | Sebastien Depré<br>Christine Detrembleur (coord.) | FR [q1] [37.5h] [3 Crédits] 🌐 | X |  |
|-------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------|---|--|

## o Sciences religieuses

L'étudiant choisit un cours parmi les trois cours suivants :

|             |                                                                  |                                  |                             |   |  |
|-------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---|--|
| ⌘ LTECO1001 | Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques               | Sébastien Dehorter               | FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐 | X |  |
| ⌘ LTECO1002 | Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales | Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues | FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐 | X |  |
| ⌘ LTECO1004 | Sociétés, cultures, religions : questions éthiques               | Dominique Jacquemin              | FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐 | X |  |

## o Sciences biomédicales

|             |                                                                              |                                                                                                       |                                                   |   |   |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---|---|
| ○ LKINE2127 | Compléments de pathologie, physiopathologie et éléments de pharmacologie     | Thomas Dubois<br>Laurent Houtekie<br>Damien Moerman<br>Gregory Reychler<br>Franck Verschuren (coord.) | FR [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐                       | X |   |
| ○ LEDPH2136 | Pathologie du sportif                                                        | Sophie Lambrecht (coord.)<br>Emmanuel Thienpont                                                       | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐                       |   | X |
| ○ LEDPH2235 | Physiologie de l'exercice appliquée à l'enfant, la femme et la personne âgée | Louise Deldicque                                                                                      | FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐<br>> English-friendly | X |   |
| ○ LEDPH2237 | Questions spéciales en sciences de la motricité                              | Julie Duque<br>Robert Hardwick<br>Bénédicte Schepens (coord.)                                         | FR [q2] [30h] [10 Crédits] 🌐                      |   | X |

## o Formation à la recherche

|             |                                           |                                               |                                 |  |   |
|-------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|--|---|
| ○ LEDPH2137 | Méthodologie de la recherche en motricité | Dominique De Jaeger (coord.)<br>Sophie Patris | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐     |  | X |
| ○ LIEPR1026 | Statistique                               | Céline Bugli                                  | FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐 |  | X |

## o Formation spécifique à la kinésithérapie

|             |                                                              |                                                                                                              |                                                       |   |  |
|-------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---|--|
| ○ LKINE2138 | Compléments de kinésithérapie neurologique et neuropédiatrie | Yannick Bleyenheuft<br>Thierry Deltombe<br>Marie-Cécile Nassogne<br>Michel Ossemann<br>Anne Renders (coord.) | FR [q1] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐<br>> English-friendly | X |  |
|-------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---|--|

|             |                                                                                                                                                                                            |                                                                                                               |                               | Bloc annuel |   |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------|---|
|             |                                                                                                                                                                                            |                                                                                                               |                               | 1           | 2 |
| ○ LKINE2148 | Evaluation fonctionnelle du patient                                                                                                                                                        | Yannick Bleyenheuft<br>Christine Detrembleur (coord.)                                                         | ES [q1] [30h] [3 Crédits]     | x           |   |
| ○ LKINE2158 | Techniques spécifiques de kinésithérapie, y compris la thérapie manuelle, l'uro-gynécologie et périnéologie, les techniques de relaxation, psychiatrie, vestibulaire, maxillo-faciale, ... | Philippe Mahaudens<br>Laurent Pitance (coord.)                                                                | ES [q1] [60h+45h] [5 Crédits] | x           |   |
| ○ LKINE2168 | La kinésithérapie en algologie, soins palliatifs et gériatrie                                                                                                                              | Marie de Saint Hubert<br>Etienne Masquelier<br>André Mouraux<br>Didier Schoevaerds (coord.)<br>Annabel Wunsch | ES [q1] [60h] [3 Crédits]     | x           |   |

### ○ Stages cliniques

|             |                             |                         |                            |   |  |
|-------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------|---|--|
| ○ LKINE2189 | Stages cliniques - (4 mois) | William Poncin (coord.) | ES [q1+q2] [] [20 Crédits] | x |  |
|-------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------|---|--|

## Liste des finalités

Une à choisir parmi

- > Finalité approfondie [ prog-2022-motr2m-lmotr201a ]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [ prog-2022-motr2m-lmotr203s ]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [ prog-2022-motr2m-lmotr204s ]

## Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à le restaurer.

Pour vous inscrire à la finalité approfondie, **vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation**. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre programme annuel (PAE).

Étapes à suivre:

Prenez contact avec le Pr B. Schepens (benedicte.schepens@uclouvain.be) pour demander le document de convention à compléter.

Complétez le document de convention avec la supervision de votre promoteur et renvoyez-le ensuite au Pr. Schepens qui l'examinera. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de le réenvoyer.

Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

**Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.**

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention au plus tard le premier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu:

|             |                                                                       |                             |                                   |   |   |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---|---|
| ○ LMOTR2145 | Séminaire de recherche en sciences de la motricité                    | Bénédicte Schepens (coord.) | [FR] [ ] [15h] [3 Crédits] ⊕      | x |   |
| ○ LMOTR2146 | Lectures dirigées en sciences de la motricité                         | Bénédicte Schepens (coord.) | [FR] [ ] [15h] [3 Crédits] ⊕      | x |   |
| ○ LMOTR2147 | Projet de recherche en sciences de la motricité (1re partie)          | Bénédicte Schepens (coord.) | [FR] [ ] [0h+200h] [9 Crédits] ⊕  | x |   |
| ○ LMOTR2246 | Formation à la communication scientifique en sciences de la motricité | Bénédicte Schepens (coord.) | [FR] [ ] [15h] [4 Crédits] ⊕      |   | x |
| ○ LMOTR2247 | Projet de recherche en sciences de la motricité (2e partie)           | Bénédicte Schepens (coord.) | [FR] [ ] [0h+220h] [11 Crédits] ⊕ |   | x |

**Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [30.0]**

La finalité spécialisée en kinésithérapie en neurologie adulte implique l'acquisition de connaissances théoriques spécifiques et la maîtrise des différentes techniques utilisées. La revalidation neurologique constitue un axe majeur de la kinésithérapie. En effet, les pathologies du système nerveux, central et périphérique touchent une part significative de la population et constituent dès lors une source importante d'incapacité et de handicap en Belgique et dans le monde. De plus la kinésithérapie neurologique est un axe en pleine expansion car l'évolution rapide des connaissances des neurosciences entraîne un développement important des traitements en réadaptation neurologique. Organisation : Cet enseignement est organisé de façon particulière. En effet, les trois cours mentionnés ci-dessous ne sont pas donnés en parallèle à raison de quelques heures par semaine, mais sont intégrés au sein de 4 modules définis suivant les grandes catégories de pathologies neurologiques. L'enseignement des modules ci-dessous est organisé de manière successive et concentré sur plusieurs journées complètes de formation, afin de favoriser l'intégration simultanée de tous les concepts relatifs à la prise en charge de chaque pathologie, du traitement médical aux modes de rééducation. L'ordre des modules (et donc des cours) est important puisqu'il a été conçu pour permettre une assimilation progressive des modes de rééducation pour des pathologies touchant des structures de plus en plus complexes.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊗ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

|             |                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                                    |   |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---|
| ○ LKINE2113 | Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes neuromusculaires et médullaires         | Anne Berquin<br>Benjamin Bollens<br>Stéphanie Dehem (coord.)<br>Anne des Rieux<br>Souraya El Sankari<br>Clara Selves                                                                                                                                         | FR [q1] [27.5h+10h] [4 Crédits] 🌐  | x |
| ○ LKINE2114 | Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des cérébrolésions.                                   | Michael Andres<br>Yannick Bleyenheuft<br>Stéphanie Dehem<br>Thierry Deltombe<br>Frédéric Dierick<br>Julie Duque (coord.)<br>Thierry Gustin<br>Solène Hameau<br>Bernard Hanseeuw<br>Aleksandar Jankovski<br>Eric Mormont<br>Yves Vandermeeren<br>Demet Yuksel | FR [q1+q2] [60h+45h] [9 Crédits] 🌐 | x |
| ○ LKINE2215 | Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes cérébrales et de la sclérose en plaques | Julie Duque<br>Souraya El Sankari (coord.)<br>Hoëlle Genot<br>Reinier-Jacques Opsomer<br>Gaëtan Stoquart<br>Thierry Willemart                                                                                                                                | FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐    | x |
| ○ LKINE2216 | Stages cliniques (2 périodes de 4 semaines à temps plein)                                                    | Julie Duque (coord.)                                                                                                                                                                                                                                         | FR [q1+q2] [] [12 Crédits] 🌐       | x |



**Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [30.0]**

Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des pathologies nécessitant des soins de kinésithérapie. En tant que pratiques fondées sur les évidences scientifiques, la kinésithérapie musculo-squelettique (KMS) et la thérapie manuelle orthopédique (TMO) occupent une place privilégiée dans le traitement de ces troubles. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'inscrit dans le prolongement de la formation universitaire de base en kinésithérapie et réadaptation. A l'issue de cet enseignement en KMS, l'étudiant aura acquis un bon niveau de connaissances théoriques, d'habileté motrice, de raisonnement clinique, d'approche critique centrée sur le patient et intégrant le concept d'Evidence Based Practice (EBP). Ayant une bonne connaissance de son champ de compétence, l'étudiant pourra assurer une prise en charge responsable et adaptée aux patients présentant des troubles musculo-squelettiques en collaboration avec les autres acteurs des soins de santé. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'intègre dans un processus formatif s'étalant à plus long terme. En effet, les 30 crédits spécifiques au domaine de la kinésithérapie musculo-squelettique qui seront acquis par l'étudiant dans cette finalité devront être complétés par 45 crédits supplémentaires afin d'atteindre les 75 crédits nécessaires à l'obtention de la qualification particulière en thérapie manuelle (Arrêté ministériel du 22 avril 2014 fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle) et à une reconnaissance internationale (International Association of Orthopaedic Manipulative Therapist / IFOMPT). Ces 45 crédits pourront être acquis en formation continue.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

|             |                                                                                         |                                                                                                                                                                                                              |                                     |   |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---|
| ○ LKINE2102 | Raisonnement clinique et communication                                                  | Anne Berquin<br>Victoire Caryn<br>Christophe Demoulin<br>Coralie Eeckhout<br>Philippe Mahaudens<br>Laurent Pitance (coord.)<br>Nathalie Roussel                                                              | (FR) [q1] [45h+7.5h] [4 Crédits] 🌐  | X |
| ○ LKINE2103 | Sémiologie et examens médico-techniques appliqués aux pathologies musculo-squelettiques | Christophe Bastin<br>Benjamin Bollens<br>Pierre-Louis Docquier<br>Patrick Durez<br>Souraya El Sankari<br>Giuseppe Liistro<br>Jean-François Nisolle<br>Laurent Pitance (coord.)<br>Jean-Philippe<br>Van Damme | (FR) [q2] [60h] [4 Crédits] 🌐       | X |
| ○ LKINE2104 | Kinésithérapie musculo-squelettique appliquée au quadrant supérieur                     | Benjamin Hidalgo<br>Laurent Pitance (coord.)                                                                                                                                                                 | (FR) [q1] [30h+52.5h] [7 Crédits] 🌐 | X |
| ○ LKINE2205 | Kinésithérapie musculo-squelettique appliquée au quadrant inférieur                     | Benjamin Hidalgo<br>Philippe<br>Mahaudens (coord.)                                                                                                                                                           | (FR) [q2] [30h+52.5h] [8 Crédits] 🌐 | X |
| ○ LKINE2206 | Stages cliniques et rapport de stage                                                    |                                                                                                                                                                                                              | (FR) [] [90h] [7 Crédits] 🌐         | X |

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### ○ Cours du 1er bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

|             |                                        |                     |                                 |
|-------------|----------------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| ○ LIEPR1003 | Compréhension et traitement de données | Yannick Bleyenheuft | FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] 🌐 |
|-------------|----------------------------------------|---------------------|---------------------------------|

### ○ Cours du 2e bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

|             |                                                                                                 |                                                                                                                                                                                               |                                |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| ○ LANGL1851 | English for physiotherapists and physical educators                                             | Fanny Desterbecq<br>Dominique François<br>Sandrine Meirlaen<br>Jean-Paul Nysen (coord.)<br>Hila Peer<br>Mark Theodore Pertuit<br>Emeline Pierre (supplée)<br>Fanny Desterbecq<br>Marine Volpe | EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LIEPR1021 | Physiologie cellulaire                                                                          | Marc Francaux                                                                                                                                                                                 | FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐    |
| ○ LIEPR1022 | Physiologie des systèmes                                                                        | Nicolas Tajeddine                                                                                                                                                                             | FR [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐  |
| ○ LIEPR1024 | Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs | Julie Duque (coord.)<br>Marcus Missal                                                                                                                                                         | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐    |

### ○ Cours du 3e bloc annuel du programme de bachelier en kinésithérapie et réadaptation

|             |                                                                                |                                                                                                                                                                                      |                                                   |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| ○ LIEPR1025 | Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition                            | Louise Deldicque<br>Marc Francaux (coord.)<br>Patrick Henriot                                                                                                                        | FR [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits] 🌐                  |
| ○ LIEPR1026 | Statistique                                                                    | Céline Bugli                                                                                                                                                                         | FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐                   |
| ○ LKINE1031 | Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique | Xavier Banse (supplée Nadia Irda)<br>Thierry Deltombe (coord.)<br>Ludovic Kaminski (supplée Nadia Irda)<br>Philippe Mahaudens<br>Laurent Pitance<br>Clara Selves<br>Delphine Wautier | FR [q2] [20h+16h] [3 Crédits] 🌐                   |
| ○ LKINE1036 | Compléments de neurophysiologie                                                | Julie Duque (coord.)<br>Robert Hardwick<br>Sylvie Nozaradan                                                                                                                          | FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐<br>> English-friendly |
| ○ LKINE1033 | Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie                          | Olivier Cornu<br>Thierry Deltombe<br>Christine Detrembleur (coord.)<br>Julie Duque<br>Thierry Lejeune<br>Philippe Mahaudens<br>Gaëtan Stoquart                                       | FR [q1] [0h+7.5h] [3 Crédits] 🌐                   |

|             |                                                                    |                                                                                          |                               |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| ○ LKINE1041 | Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire | Jean-Bernard Michotte<br>William Poncin (coord.)<br>Gregory Reychler<br>Xavier Wittebole | FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐   |
| ○ LKINE1300 | Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation     | Robert Hardwick (coord.)<br>Sophie Patris<br>Gregory Reychler                            | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 |
| ○ LKINE1038 | Biophysique appliquée à la kinésithérapie                          | Christine Detrembleur                                                                    | FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐   |

### ○ Formation personnalisée

L'étudiant choisit un cours parmi :

|             |                             |                                             |                                 |
|-------------|-----------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------|
| ⌘ LKINE1039 | Technologie et réadaptation | Guillaume Bastien<br>Massimo Penta (coord.) | FR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LKINE1040 | Ergonomie et réadaptation   | Bénédicte Schepens                          | FR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐 |

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MOTR2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

- **Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français** et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de réponse à cet e-mail endéans 14 jours, la candidature sera jugée non-recevable.

*Le Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) est un diplôme décerné par le ministère de l'éducation nationale français. Il valide le niveau de maîtrise du français langue étrangère du candidat dans toutes les compétences linguistiques : expression écrite et orale, compréhension écrite et orale*

*Le TCF est un test de connaissance du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé (niveau 4).*

*Le TEF est un test d'évaluation du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé*

- Dans tous les cas, l'accès au Master est strictement conditionné au fait d'avoir réalisé au moins 12 semaines ou 450hrs de stage en kinésithérapie.
- La **finalité approfondie** prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. Pour s'inscrire à cette finalité, l'étudiant.e doit obligatoirement au préalable avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation suivant un formulaire à obtenir auprès de la faculté.

### Bacheliers universitaires

| Diplômes                                                                                                                                                     | Conditions spécifiques | Accès        | Remarques                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>                                                                                                              |                        |              |                                                                |
| Bachelier en kinésithérapie et réadaptation                                                                                                                  |                        | Accès direct | Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu. |
| <b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b> |                        |              |                                                                |
| Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation                                                                                                    |                        | Accès direct | Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu. |
| <b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>                                                                                                      |                        |              |                                                                |

Bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie

Accès direct

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

### Bacheliers étrangers

Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation

Accès sur dossier

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes                                                                                                                                                                                                                                                                           | Accès                                                                                                              | Remarques  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60<br>BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60<br>BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> . | Type court |

## Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes                                                      | Conditions spécifiques | Accès             | Remarques                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Licenciés</b>                                              |                        |                   |                                                                                             |
| Kinésithérapie et réadaptation                                |                        | Accès sur dossier |                                                                                             |
| <b>Masters</b>                                                |                        |                   |                                                                                             |
| <a href="#">Master [60] en kinésithérapie et réadaptation</a> |                        | Accès direct      | Le Master en Sciences de la Motricité, orientation générale [120] s'effectue alors en 1 an. |

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Master en Kinésithérapie - accès sur dossier

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

### Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Kinésithérapie et réadaptation (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en kinésithérapie et réadaptation, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en Sciences de la motricité, orientation générale.

A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.

L'accès à la finalité approfondie (MA) est strictement analysé sur dossier et conditionné à l'obtention d'un diplôme de Master en kinésithérapie

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

## PÉDAGOGIE

---

Le master en sciences de la motricité, orientation générale est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardio-vasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, ...). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, conférences sur des techniques spécialisées, stages cliniques. Par le biais de cours au choix, l'étudiant pourra approfondir ses connaissances dans l'un des domaines suivant : les aides technologiques aux personnes handicapées, la prévention des pathologies liées aux conditions de travail et les activités physiques adaptées utilisées comme complément thérapeutique.

Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités suivies par l'étudiant.

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les examens sont organisés en trois sessions principales: en janvier, en juin et en septembre.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et/ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les travaux, projets, séminaires et stages.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiqués aux étudiants en début de cours.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la Faculté entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

D'autre part, si l'étudiant s'engage dans la voie de la recherche (finalité approfondie) la possibilité d'un séjour scientifique à l'étranger dans le cadre de ses recherches pourra lui être offerte avec l'accord de son superviseur (cfr règlement particulier de l'étudiant chercheur en master).

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Masters de spécialisation accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Laurent Pitance

Jury

- Patrick Henriët
- Philippe Mahaudens

Personne(s) de contact

- Emmanuel Ugeux